

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté de communes La Domitienne

## Séance du jeudi 11 avril 2019

Délibération		
N° 19.028.1		
En exercice	37	
Présents	24	
Votants	31	
Pour	<b>31</b>	
Contre	0	
Abstention	0	

POLE RESSOURCES - SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OFFICE DE TOURISME LA DOMITIENNE – COMITÉ DE DIRECTION – MISE À JOUR DES MEMBRES REPRÉSENTANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Date de la convocation : 05/04/2019

L'an deux mille dix-neuf **Et le 11 avril à 18h30** 

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président**.

- **24 Conseillers communautaires présents**: madame Danielle ALEXANDRE, monsieur Bruno BERRAH, monsieur Thierry BEUSELINCK, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, monsieur Didier CAYLA, madame Charlette CHASTAN, madame Odile CORBIERE, madame Marcelle COUDERC, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard FABRE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Pascal LOUBET, monsieur Serge PESCE, monsieur André RAYNAUD, monsieur Michel SANCHEZ, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Martine SIGNOUREL, monsieur Marc SINGLA, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.
- 7 Conseillers communautaires absents représentés: madame Elodie AGOSTINHO (représentée par monsieur Didier CAYLA), madame Marguerite ALAZET (représentée par monsieur André RAYNAUD), monsieur Frédéric FABRE (représenté par monsieur Pascal LOUBET), monsieur Cédric GARCIA (représenté par madame Martine SIGNOUREL), monsieur Michel LEFROU (représenté par monsieur Alain CASTAN), madame Brigitte MARTINEZ (représentée par monsieur Christian SEGUY), madame Brigitte SOULET (représentée par monsieur Michel SANCHEZ).
- **6 Conseillers communautaires absents excusés :** madame Danièle BOSCH-LAURENS, monsieur Thierry DAURAT, madame Cathy LIMORTE, monsieur Bernard MARTIN, monsieur Jean-Pierre PEREZ, madame Yannick RODIERE.

Secrétaire de séance : madame Odile CORBIERE.

\*\*\*\*\*\*

# Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes La Domitienne

### Séance du jeudi 11 avril 2019

Office de tourisme La Domitienne - Comité de direction - Mise à jour des membres représentant la Communauté de communes

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-33, L. 2221-1 à L. 2221-10 et R. 2221-1 à R. 2221-52 ;

Vu le code du tourisme, notamment les articles L. 133-4, L. 133-5, R. 133-3 et R. 133-4;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu les statuts modifiés de l'Office de tourisme La Domitienne ;

**Vu** la délibération n° 17.098.2 du 13 septembre 2017 portant désignation des membres des deux collèges du Comité de direction de l'Office de tourisme La Domitienne ;

Sur proposition du Bureau communautaire;

**Considérant** qu'à la suite de la démission de madame Nathalie LAURENT de son mandat de Conseillère municipale de la Commune de Montady et, subséquemment, de la cessation de son mandat de Conseillère communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein du Comité de direction de l'Office de tourisme La Domitienne, à laquelle elle appartenait en tant que membre suppléant représentant la Communauté de communes ;

**Considérant** qu'il est proposé de désigner monsieur Didier CAYLA en lieu et place de madame Nathalie LAURENT, en qualité de membre suppléant du Comité de direction ; que les autres membres du Comité de direction demeurent inchangés ;

**Considérant**, ainsi, que les membres du Comité de direction de l'Office de tourisme La Domitienne représentant la Communauté de communes sont les suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants	
Robert SENAL (Cazouls les Béziers)	Charlette CHASTAN (Cazouls les Béziers)	
Alain CARALP (Colombiers)	Bernard FABRE (Colombiers)	
Jean-François GUIBBERT (Lespignan)	Thierry BEUSELINCK (Lespignan)	
Michel SANCHEZ (Maraussan)	Serge PESCE (Maraussan)	
Cédric GARCIA (Maureilhan)	Christian SEGUY (Maureilhan)	
Alain CASTAN (Montady)	Didier CAYLA (Montady)	
Danièle BOSCH-LAURENS (Nissan lez Ensérune)	Pierre CROS (Nissan lez Ensérune)	
Jean Pierre PEREZ (Vendres)	Cathy LIMORTE (Vendres)	

Sur le rapport et l'exposé de monsieur Jean-François GUIBBERT, 6ème vice-Président, Après en avoir délibéré, Sur 31 membres présents ou représentés au moment du vote,

A l'unanimité,

**I. APPROUVE** la composition ci-dessus énoncée du Comité de direction de l'Office de tourisme La Domitienne.

- II. PRECISE que les autres règles d'organisation et de fonctionnement du Comité de direction demeurent inchangées.
- **III. AUTORISE** monsieur le 1<sup>er</sup> vice-Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération ainsi que les avenants éventuels.
- **IV. CHARGE** monsieur le 1<sup>er</sup> vice-Président de faire procéder à l'affichage de cette délibération à l'Hôtel communautaire, à sa transmission au contrôle de légalité, à son insertion au recueil des actes administratifs de La Domitienne et à sa communication aux communes membres.
- **V. INFORME** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le 1er vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne,



